

La justice irakienne ordonne l'expulsion d'une djihadiste française



La cour pénale centrale de Bagdad a libéré la djihadiste française Mélina Bougedir car elle a purgé sa peine pour "entrée illégale en Irak".

Trois de ses quatre enfants ont déjà été rapatriés en France. Lundi 19 février, la cour pénale centrale de Bagdad, en Irak, a ordonné l'expulsion de la djihadiste française Mélina Bougedir. La cour venait de la condamner à sept mois de prison pour "entrée illégale en Irak", mais l'a remise en liberté car cette originaire de la Seine-et-Marne avait déjà purgé cette peine lors de sa détention préventive.

Arrêtée l'été dernier à Mossoul (Irak), l'ancien bastion du groupe djihadiste Etat islamique (EI) dans le nord du pays, elle est entrée en Irak à partir de la Syrie en octobre 2015. Son mari, un Français dénommé Maximilien et qui était cuisinier, a été tué lors de la bataille de Mossoul, selon elle.